



PRESENTATION DU RESEAU ELISAN

Réseau Européen pour l'Inclusion & l'Action Sociale Locale

La réflexion sur l'Europe sociale doit passer par des échanges réguliers entre tous les acteurs concernés et parmi eux les élus de l'action sociale locale afin de garantir l'accès aux droits fondamentaux de nos citoyens et répondre à leurs besoins sociaux dans un souci de proximité.

Notre volonté est de faire connaître l'action sociale locale, et d'assurer une meilleure prise en compte de la participation des élus de l'action sociale locale dans la mise en œuvre d'une politique sociale européenne efficace et cohérente.

C'est dans cette perspective que l'UNCCAS – Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale – en sa qualité d'organisation représentative des élus français de l'action sociale locale – s'est prononcée au printemps 2004 – par décision de son Assemblée générale -, pour la création d'un réseau européen d'élus de l'action sociale locale.

Cependant, l'UNCCAS ne peut agir seule. Ce projet de création du réseau ELISA répond à des objectifs précis. Il nécessite des moyens diversifiés. Il implique des contacts avec des partenaires sur l'ensemble du territoire européen.

Notre volonté

- ♦ Mieux faire connaître l'action sociale locale en Europe, ses enjeux, ses acteurs,
- ♦ Assurer une meilleure prise en compte de la contribution des élus locaux de l'action sociale locale dans la mise en œuvre d'une politique sociale européenne efficace et cohérente, avec la volonté permanente de contribuer à garantir, préserver et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Des objectifs et des actions

- ♦ Favoriser les échanges d'informations et d'expériences en matière de politiques sociales au niveau local,
- ♦ Encourager les partenariats européens pour répondre ensemble aux appels d'offres et appels à projets de l'Union Européenne.
- ♦ Aider les différents acteurs - partenaires de ces politiques à mieux comprendre les dispositifs d'action dont ils peuvent bénéficier, à tous les niveaux de décision : local, régional, national, européen et international.
- ♦ Sensibiliser (et à terme influencer) sur les décisions prises dans ces domaines au niveau européen tels que : fonds structurels européens, les règlements, les directives, les plans de lutte contre l'exclusion sociale, les programmes spécifiques en matière d'emploi, de formation etc.
- ♦ Participer aux débats (comme les SSIG – services sociaux d'intérêt général...), réagir aux travaux menés par les institutions européennes, faire connaître la réalité des services communaux de l'action sociale, etc.

Des propositions de thèmes de travail à développer au sein du réseau

- ♦ Enfance / Famille
- ♦ Gens du voyage
- ♦ Insertion par l'économie
- ♦ Inclusion sociale
- ♦ Personnes âgées / handicapées
- ♦ Politique sociale liée au logement
- ♦ Problèmes urbains
- ♦ Réfugiés et droit d'asile
- ♦ Santé
- ♦ etc.



Animation du réseau

UNCCAS Mission Europe - 5, rue Saint Anne - F – 59043 LILLE CEDEX
Tél : ++ 33 (0) 3 20 28 07 50 Fax : ++ 33 (0) 20 28 07 51 - @ : europe@unccas.org

Des moyens

Afin de pouvoir mener à bien cette mission, l'UNCCAS s'est dotée d'une cellule Europe avec un référent chargé de développer les contacts avec les institutions et les partenaires européens potentiels.

Des contacts en cours

Des contacts institutionnels qui se sont avérés favorables à la création d'un tel réseau
Commission Européenne , Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances
- CPLRE - Congrès des pouvoirs Locaux a également reçu un écho favorable - Parlement Européen - le Comité Economique et Social Européen, le Comité des Régions, le Conseil de l'Europe, etc.

Des échanges et contacts avec des partenaires potentiels

♦Réseaux nationaux regroupant des villes, communes sur le territoire européen

Partenariats avec des réseaux européens

Travailler à l'échelon européen c'est aussi travailler avec d'autres réseaux européens qui ont des objectifs communs et qui ont développés des thématiques particulières. La coopération entres les réseaux doit être renforcées afin d'avoir plus d'opportunités pour être actif et représentatif. Des échanges et contacts avec des réseaux européens. Les contacts et échanges avec d'autres réseaux européens doivent être développer pour imaginer des partenariats: EAPN - ESAN – ENSA – ESN - CGLU – etc.

Les membres

Les types de partenaires recherchés.

- ♦des associations nationales représentatives d'élus locaux (plus particulièrement en charge de l'action sociale ou intéressés pour travailler sur la dimension sociale),
- ♦ des élus de l'action sociale de villes européennes,
- ♦ des autorités locales, départementales,
- ♦ des réseaux européens,

Typologie des membres

- ♦ Membres partenaires – pays membres de l'Union Européenne
- ♦ Membres associés – pays candidat à l'adhésion ou autres pays européens
- ♦ Membres observateurs – autres organisations intéressées (ONG, réseaux etc.)

Poursuite des actions

- ♦maintenir et développer les contacts avec les institutions européennes et d'autres organisations et réseaux européens.
- ♦développer des contacts avec des partenaires intéressés : associations nationales représentatives d'élus locaux (plus particulièrement de l'action sociale ou intéressés pour travailler sur la dimension sociale)
- ♦poursuivre les contacts avec d'autres réseaux européens existants pour développer des coopérations
- ♦répondre à des appels à projets de la commission européenne, de fondations etc.

Lancement du réseau ELISAN

C'est le 24 octobre 2006, lors du Congrès de l'UNCCAS à Metz – France et sous le haut patronage du Comité des Régions de l'Union Européenne, qu'ELISAN a été officiellement lancé.

Parce que vous pensez vous aussi qu'il est nécessaire de faire entendre la voix des élus locaux de l'action sociale afin de contribuer à garantir, préserver et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Nous vous invitons à soutenir le réseau en complétant le bulletin et de souscrire au protocole de coopération. La signature du document permettra d'officialiser la coopération et de débiter un travail commun par des échanges d'informations et de bonnes pratiques sur les politiques sociales, d'organiser et de mettre en place la coordination des échanges.

Pour rejoindre ELISAN : www.elisan.eu

Complétez le bulletin d'adhésion et signez le protocole de coopération. Retournez les deux documents à UNCCAS – Mission Europe / ELISAN – 5, rue Sainte Anne – 59043 LILLE Cedex – France

**Vous souhaitez plus d'informations ?
Contactez – nous !**



Animation du réseau

UNCCAS Mission Europe - 5, rue Saint Anne - F – 59043 LILLE CEDEX
Tél : ++ 33 (0) 3 20 28 07 50 Fax : ++ 33 (0) 20 28 07 51 - @ : europe@unccas.org